



CVPP - CONFIRMATION ET VALIDATION DE PROJET PROFESSIONNEL

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Sur un échantillon de 116 candidats et pour le deuxième semestre 2023 :

- Taux de satisfaction stagiaires : 86,20 %
- Taux d'abandon 1,72 %
- Intégration en emploi dès la fin de la formation : 12.06 %
- Poursuite de parcours de formation dès la fin de l'action: 24,13 %

Si vous désirez des informations complémentaires, vous pouvez contacter le service communication ALAJI: Contact-formations@alaji.fr

PRE-REQUIS

Être demandeur d'emploi jeune ou adulte sans qualification ou rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle

OBJECTIFS

- Élaborer, valider et sécuriser un parcours de formation qualifiant dans les secteurs professionnels ciblés
- Développer les compétences des stagiaires en lien avec le domaine professionnel concerné
- Confronter les stagiaires à la réalité du métier souhaité grâce aux périodes en entreprise
- Permettre aux stagiaires d'acquérir des compétences numériques en lien avec le secteur professionnel visé en vue de favoriser son employabilité et de sécuriser son parcours

CONTENU DE LA FORMATION

Contenus individualisés en fonction des besoins des stagiaires :

- Accueil et cohésion de groupe
- Connaissance de soi intérêts professionnels
- Secteurs et métiers porteurs en Lorraine
- Attitudes et comportements en milieu professionnel
- Analyse des écarts et points de convergence et recherche de solutions

- Préparation à l'entrée en formation
- Accompagnement à la recherche de stage
- Communiquer sur son projet
- Validation en entreprise
- Validation du projet professionnel et plan d'action
- Accompagnement renforcé

DURÉE

Parcours maximum de 215 h de formation :

- 180 heures en centre
- 35 heures en entreprise

METHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel et présentiel enrichi
- Activités individuelles, en ateliers et en sousgroupes
- Formateurs professionnels spécialisés en insertion

MODALITÉ D'EVALUATION

- Évaluations formatives
- Évaluations sommatives
- Entretiens individuels
- Attestation de fin de formation et de compétences remise à chaque participant

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Positionnement sur Kairos par un prescripteur
- Participation à l'information collective : tests de positionnement et entretien de motivation
- Intégration sur l'action de formation, maximum 1 mois après le positionnement

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration:

http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/

CONTACTS



03.83.58.18.28













ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent

handicap d'Alaji.

TARIF

Formation uniquement accessible aux demandeurs d'emploi et prise en charge par Pole Emploi ou la région Grand Est.

DERNIÈRE MISE À JOUR

16/05/2024









